

Thérapie manuelle

Durée : 8 heures (1 jour)

Prix : 300 € / jour de formation nets de TVA

PROFILS DES STAGIAIRES ET PREREQUIS

- Indépendants
- Particuliers

Le stagiaire est informé qu'il est nécessaire d'être membre adhérent à l'ADE conformément aux statuts de l'association et être à jour de cotisation annuelle au moment de l'inscription.

- Cette formation est accessible à toutes personnes souhaitant performer en thérapie manuelle
- Cette formation s'adresse à des diplômés en Étiopathie
- Une connaissance des fondamentaux étiopathiques est nécessaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Initier des professionnels Etiopathes à des techniques alternatives quand les techniques classiques sont inapplicables.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Moyens

- Initiation aux principes de la méthode :
 - Méthode d'anamnèse spécifique à la problématique
 - Conformité de ce raisonnement avec les principes fondamentaux de l'Étiopathie
 - Identification des contre-indications des techniques classiques
 - Rappels anatomiques
 - Rappels physiologiques orientés vers les informations neurologiques et leur feed-back postural
 - Limites de la technique
- Techniques proprement dites :
 - Questions de base
 - Méthode de d'information des capteurs sensitifs positionnels et posturaux
 - Réintégration et prise en compte des boucles informatives.
- Pratique :
 - Initiation à la palpation et aux techniques informatives avec des volontaires
 - Supervision des gestes pratiques.

ADE - 44, rue l'Ermitage - 75020 Paris E-mail : ade-etiopathie@orange.fr

SIREN : 448 490 748 APE : 913 E - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 45805 75** auprès du préfet de région Ile-de-France

Version : 1.1-06.2022 – **Format** : Numérique PDF – **Diffusion** : avant la formation par mail et sur l'intranet

ORGANISATION DE LA FORMATION

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Cette formation est animée par

Henri LÉGER, Étiopathe

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
 - Documents supports de formation projetés
 - Exposés théoriques
 - Etude de cas concrets
 - Quiz en salle
-

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
 - Questions orales ou écrites (QCM).
 - Mises en situation.
 - Formulaire d'évaluation de la formation.
 - Avant la formation : questionnaire des besoins et positionnement du stagiaire
 - Pendant la formation : Exercices applicatifs + quiz oral
 - Fin de formation : QCM pour évaluation des acquis & évaluation de satisfaction à chaud
 - Après la formation : évaluation à froid
 - Certificat de réalisation de l'action de formation. Cette action de formation sera validée par un certificat de réalisation, après le QCM final pour évaluation des acquis de fin de formation.
-

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formateur avec une expérience reconnue en étiopathie
 - La formation propose une approche complète de la thérapie manuelle
 - Exercices pratiques
-

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription par téléphone, par mail ou par le formulaire d'inscription en ligne (www.etiopathie.com/pro)

Délais d'accès : date limite d'inscription 15 septembre

L'inscription au module 1 (1/2) implique la participation au deuxième module (2/2).

ACCESSIBILITE

Pour toute personne en situation d'handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap au 06 73 16 35 34

En savoir plus en adressant un mail : ade-etiopathie@orange.com

ADE - 44, rue l'Ermitage - 75020 Paris E-mail : ade-etiopathie@orange.fr

SIREN : 448 490 748 APE : 913 E - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 45805 75** auprès du préfet de région Ile-de-France

Version : 1.1-06.2022 – **Format** : Numérique PDF – **Diffusion** : avant la formation par mail et sur l'intranet

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), L'ADE propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Révision du programme : 28/06/2022